



Excenevex

XNV' PRESS | BULLETIN D'INFORMATION - N°7 | HIVER 2026



SOMMAIRE



SOMMAIRE

L'ÉDITO **3**
Mot du Maire

VIE LOCALE **4-10**
Retour en images
La parole aux associations

VIE MUNICIPALE **11-17**
Cérémonie des vœux du maire
Présentation du budget 2026
Élections municipales

AMÉNAGEMENTS **18-19**
Derniers aménagements sur la commune

INTERCOMMUNALITÉ **20-21**
Évolution des lieux d'accueil pour les démarches eau et assainissement
Le PLUi-HM adopté
Grande consultation du CIAS de Thonon Agglomération
Conseil Local de Développement

INFOS PRATIQUES **21**
En bref

AGENDA **22-23**
Février à juin 2026
État civil

Mairie d'Excenevex

81 rue des écoles - 74140 Excenevex
Tél. 04 50 72 81 27
accueil@excenevex.fr

Horaires d'ouverture au public
Lundi, mardi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Mercredi, jeudi, vendredi : 8h00-12h00

Service urbanisme
Lundi : 8h00-12h00 / 13h30-17h00
Mardi, jeudi, vendredi : 8h00-12h00
Fermé le mercredi

Mentions légales

Bulletin d'information édité par la commune d'Excenevex.
Responsable de la publication : Chrystelle Beurrier.
Rédaction et mise en page : Service communication.
Création graphique : Agence Flow Communication.
Impression : Imprimerie Uberti Jourdan.
Tirage : 850 exemplaires - février 2026.
Crédits photos : Adobe Stock, Mairie d'Excenevex, Atelier Catherine Boidevaix Architecte, Thonon Agglomération, Excenevex en fête, Jazz en Presqu'île, Association pour le don de sang bénévole Sciez-Excenevex, Lyg Yogini, Le Jardin des livres, Parsi-Parla.

L'ÉDITO

Le mot du maire

Chères Exceneviennes, Chers Exceneviens,

Les élections municipales approchant, c'est avec plaisir que je prends une dernière fois la plume dans notre journal communal, en tant que Maire.

Je tiens tout d'abord à vous écrire combien ça a été un honneur et un plaisir d'occuper cette fonction de Maire de notre commune, de défendre les intérêts de tous les habitants et les projets de notre village. Des souvenirs de ces six années passées, j'en ai de nombreux et certains ont particulièrement marqué mon mandat. Je n'oublierai aucune de nos cérémonies républicaines pour laquelle j'ai rédigé, à chaque fois, les discours le matin-même, pour y mettre de la solennité, du sens et relier chacun de ces rendez-vous à l'actualité dans un élan de respect et de mémoire mais aussi d'espoir pour la paix et la liberté. Je garde en mémoire l'immense émotion ressentie lorsque cette femme qui portait la vie et la flamme olympique a accosté en aviron sur notre plage malgré la bise. Des moments tristes il y en a aussi eu, notamment avec les départs trop soudains de personnes résidant dans notre commune et qui m'étaient chères. Je ne compte plus les appels d'urgences et nocturnes pour aller aider les forces de l'ordre ou secourir des personnes dans le besoin.

Durant ces six années, j'ai aussi eu à cœur de m'impliquer chaque jour avec dévouement, assiduité et responsabilité, dans chacune des missions que vous m'avez confié à la Mairie bien sûr mais également au SIVU des écoles Excenevex-Yvoire, à Thonon agglomération, au Pôle métropolitain du Genevois Français, au Service Départemental d'Incendie et de Secours et au Département de Haute Savoie.

Maîtriser l'urbanisation est un véritable défi, et préserver des réserves foncières demeure indispensable pour moderniser nos services et bâtiments communaux afin d'assurer notre qualité de vie et conserver l'identité de notre commune, au bénéfice de ses habitants. J'ai mis un point d'honneur à la préservation notre village en continuant d'embellir Excenevex avec l'aide précieuse des agents techniques. Tout n'est peut-être pas parfait, mais beaucoup a été fait et quand je traverse notre commune, je n'en connais pas de plus belle !

J'ai aussi beaucoup œuvré pour rendre Excenevex plus accessible à pied ou à vélo et permettre à notre commune de se doter d'une salle polyvalente à la hauteur des enjeux d'aujourd'hui et de demain. Celle-ci permettra à nos enfants de présenter leurs spectacles devant leurs familles, à nos aînés de se retrouver lors d'après-midis et soirées dansantes ou culturelles, à nos associations d'organiser des spectacles, jeux et repas ; et offrira enfin à nos familles un espace adapté pour organiser mariages et autres rassemblements familiaux. Cet équipement éco-responsable donnera également aux élèves de nos écoles des conditions optimales pour la pratique du sport scolaire, tout en permettant le développement de nouvelles disciplines accessibles à tous. Le réaménagement des espaces environnants donnera naissance à un véritable lieu de vie, dédié aux activités de plein air, au sport et à la détente.



Enfin, ce projet contribuera à sécuriser l'entrée de notre commune et à renforcer l'image accueillante de notre village. Autant d'engagements rappelés et partagés tout au long de ces six dernières années, dont la concrétisation débute enfin ce mois-ci avec le lancement des travaux.

Une gestion financière rigoureuse, un budget communal équilibré et un endettement maîtrisé a toujours guidé mon action afin de mener les projets engagés à leur terme et garantir la continuité des investissements.

Au cours de ce mandat, je suis heureuse d'avoir pu inaugurer le centre d'incendie et de secours modernisé et pleinement opérationnel pour nos sapeurs-pompiers, ainsi que la rénovation de notre monument aux Morts, qui honore avec solennité les noms de ceux qui, par leur sacrifice, ont fait vivre notre devise républicaine : liberté, égalité, fraternité.

J'ai également contribué à renforcer la communication de la commune, avec la refonte du site internet et la mise en place de publications communales dynamiques, reflétant fidèlement la vie locale.

L'année 2025 a été encore très dynamique comme nous avons pu vous le présenter avec l'équipe municipale lors de la cérémonie des vœux dont la synthèse vous ai retranscrite dans les pages de ce numéro.

Enfin, je suis reconnaissante envers les membres du Conseil municipal avec qui j'ai eu plaisir à débattre et travailler pour l'intérêt général et notre commune. Un grand merci à eux et à leurs familles. Cette équipe soudée et dynamique a toujours su placer l'intérêt des habitants et de la communauté au cœur de son action en collaborant avec nos agents et partenaires.

2026 sera une année importante pour la vie démocratique locale avec les élections municipales et communautaires des 15 et 22 mars. J'invite chacun à y participer. Je vous invite aussi à vous intéresser, plus nombreux encore, à la vie municipale, aux enjeux auxquels doivent faire face les communes, les intercommunalités, vos élus et les agents de la fonction publique au service de tous.

Je vous souhaite enfin une très belle année 2026, pleine de santé, de réussite, de moments heureux à partager et vous dit à très bientôt.

Chrystelle Beurrier

MAIRE D'EXCENEVEX

RETOURS EN IMAGES

RÉTROSPECTIVE DES ÉVÉNEMENTS DE L'AUTOMNE ET DE L'HIVER SUR LA COMMUNE



1

Revivre ces moments !



2



3



4



5

1 - En ce début du mois d'octobre, notre commune s'est parée de rose en soutien avec la campagne nationale de lutte contre le cancer du sein, "Octobre rose".

2 - Vendredi 10 octobre 2025, les enfants ont participé au cross des écoles d'Excenevex-Yvoire dans le magnifique domaine de Rovorée. Une belle journée sportive, remplie d'efforts et de moments de partage.

3 - Retour sur l'événement "Excenevex en rose" organisé par la commune samedi 18 octobre 2025. Bravo et merci à toutes les personnes présentes pour leur mobilisation en faveur du dépistage précoce du cancer du sein lors de cette belle matinée.

4 - Le 9 novembre 2025, Excenevex accueillait le championnat départemental d'échecs de la Haute-Savoie.

5 - Cérémonie de commémoration du 11 novembre 1918 en présence de l'équipe municipale, des Anciens combattants AFN Pointe du Léman ainsi que des enfants des écoles d'Excenevex-Yvoire et leurs enseignants, des sapeurs-pompiers, des forces de Gendarmerie et de la Croix-Rouge française.

Partager l'instant !



6



8



7

© Compagnon Michel photographie 2025



9



10

6 - La 3^{ème} édition du loto organisé par Excenevex en fête le samedi 15 novembre 2025 a encore fait salle comble !

7 - Samedi 22 novembre 2025, l'association Jazz en Presqu'île organisait sa Soirée concerts au profit des Restos du coeur !

8 - Retour en images sur l'édition 2025 des Festivités de Noël de la commune ! Bravo et merci aux exposants, artisans, associations et artistes présents lors de ce beau week-end d'animations !

9 - Les habitants de 65 ans et + étaient réunis à l'occasion du traditionnel repas de Noël du CCAS d'Excenevex pour un chaleureux moment de convivialité, le dimanche 14 décembre 2025 à la salle Symphorienne.

10 - Samedi 10 janvier 2026, Madame le Maire accompagnée des membres du Conseil municipal ont présenté leurs voeux à la population pour la nouvelle année, devant un public venu nombreux !

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



Toute l'équipe de bénévoles vous présente ses meilleurs vœux !



ASSOCIATION POUR LE DON DE SANG BENEVOLE SCIEZ- EXCENEVEX

En 2025, lors des 6 collectes organisées sur l'année, vous avez été 573 à vous présenter au total, dont 55 nouvelles personnes. Un grand merci pour ces actes de solidarité et de partage. C'est peut-être un petit geste pour vous, mais un si grand geste pour tous les malades et accidentés ! Continuons la mobilisation. Donnons notre sang, donnons notre plasma. Ne manquez pas les prochaines collectes de sang organisées au centre d'animation de Sciez les mardis 24 mars et 19 mai 2026 de 15h30 à 19h00. Inscription recommandée par téléphone ou en ligne, pour en savoir plus : dondesang.efs.sante.fr

APE EXCENEVEX-YVOIRE

L'Association des Parents d'Élèves des Ecoles souhaite adresser ses plus sincères remerciements à la municipalité pour son accompagnement constant et son soutien tout au long de l'année 2025. La collaboration étroite entre la mairie, les équipes éducatives et l'APE a largement contribué à la réussite des actions menées au bénéfice des enfants des écoles du village. Nous remercions tout particulièrement la commune pour son implication lors du marché de Noël qui a été un beau moment de partage et de convivialité pour les familles, ainsi que les nombreux habitants pour leur gourmandise et achats à notre stand.

L'APE des écoles poursuit son engagement et donne d'ores et déjà rendez-vous aux habitants lors des prochains temps forts de l'année : le Carnaval et son traditionnel goûter au mois de mars, le bal de promo des CM1/CM2 en mai, ainsi que la traditionnelle Fête des Ecoles en juin. Ces événements, rendus possibles grâce à l'investissement des bénévoles, participent pleinement à la vie du village et au bien-être de nos enfants.

XNV BEACH FESTIVAL

Du 16 au 18 juillet 2026, XNV Beach Festival célébrera ses 15 ans, marquant une étape clé pour cet événement du Chablais désormais incontournable de l'été. Depuis sa création, le festival rassemble festivaliers, habitants et acteurs locaux autour d'une programmation musicale ambitieuse et accessible, dans un cadre naturel exceptionnel au bord du Léman. Pendant trois jours, la plage se transforme en un espace de rencontres, de partage et de découvertes artistiques, favorisant le lien social et la convivialité.

Au fil des années, XNV Beach Festival a su s'inscrire durablement dans la vie locale, en portant des valeurs d'ouverture, de proximité et de transmission culturelle. Cette édition anniversaire sera l'occasion de célébrer quinze années d'engagement et de passion collective. Le festival repose également sur l'implication essentielle de ses bénévoles. Accueil du public, organisation ou accompagnement des équipes : chacun peut s'engager et contribuer à la réussite de cette édition anniversaire. N'hésitez plus et rejoignez l'aventure XNV Beach Festival 2026 ! Contact : benevole@xnvfestival.fr

VIE LOCALE

AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS EXCENEVEX-YVOIRE

Cette fin d'année a été marquée par la traditionnelle tournée des calendriers. L'amicale remercie chaleureusement les habitants pour leur accueil et leur générosité. Les dons permettent d'améliorer le cadre de vie au sein de la caserne, de renforcer la cohésion du groupe et de financer des protections sociales pour les agents et leurs familles.

La participation au marché de Noël d'Excenevex a été un moment convivial, l'occasion de se retrouver autour d'une fondue. L'amicale donne déjà rendez-vous aux habitants lors des manifestations organisées en 2026 sur la commune.

Merci également à tout le personnel pour son engagement tout au long de l'année. Toute l'équipe du CPI Excenevex-Yvoire vous souhaite une belle année 2026 !

DÉVELOPPEMENT DU VOLONTARIAT : ET SI C'ÉTAIT VOUS ?

Chaque jour, des femmes et des hommes choisissent de s'engager comme sapeurs-pompiers volontaires afin de protéger, secourir et servir la population de la Haute-Savoie. Être sapeur-pompier volontaire, c'est porter secours près de chez soi, agir utilement au cœur de son territoire, se former tout au long de son engagement et



vivre une aventure humaine fondée sur la solidarité et l'esprit d'équipe. Le volontariat constitue un pilier essentiel de la sécurité civile. En 2026, le SDIS 74 poursuit le renforcement de ses effectifs et ouvre ses portes à celles et ceux qui souhaitent donner du sens à leur engagement. Pourquoi pas vous ? Renseignez-vous, osez franchir le pas et devenez acteur de la sécurité de votre territoire. Avec près de 200 interventions réalisées en 2025 – dont un pic d'activité marqué sur les mois de juin, juillet et août – le centre de secours compte aujourd'hui 22 sapeurs-pompiers et profite d'une nouvelle caserne inaugurée il y a près d'un an. N'hésitez plus et rejoignez les Sapeurs-Pompiers d'Excenevex-Yvoire dès maintenant !

Contact : 06 87 45 34 24

LYG YOGINI

YOGA DE L'ÉNERGIE - DE L'OMBRE À LA LUMIÈRE

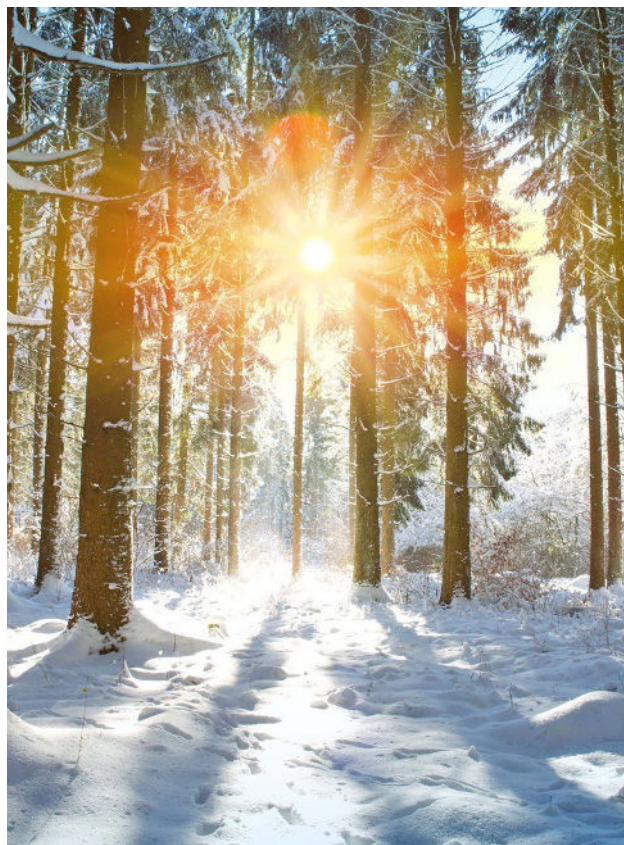
Le Yoga de l'Énergie est une pratique douce et vivante, accessible à toutes et tous. Elle associe mouvements fluides, respiration consciente et temps de relaxation pour favoriser la circulation de l'énergie, l'ancrage et la détente profonde. De février à juin, les séances accompagnent le passage de l'hiver au printemps, une période de renouveau où l'énergie s'éveille, s'allège et se remet en mouvement. C'est un moment idéal pour se reconnecter à son corps, retrouver de l'élan et se préparer à renaître à la nature. L'été qui suit sera l'apogée de cette énergie vibrante tournée vers le soleil et l'extérieur.

Temps fort du printemps

Une retraite de Yoga de l'Énergie vous est proposée du 27 au 29 mars 2026 à Vacheresse, au chalet L'Écrin des Anges. Ce week-end au cœur de la nature invite à ralentir, approfondir la pratique et se ressourcer pleinement, au rythme du printemps.

Cours hebdomadaires à la salle Léman, tous les jeudis à 8h45 et à 19h. Débutants et pratiquants réguliers sont les bienvenus.

Infos et réservations : 06 58 80 05 31 / @lyg_yogini



LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS



LE JARDIN DES LIVRES

Créée en 2017, l'association « Le Jardin des Livres » (loi 1901) rassemble aujourd'hui près de trente adhérents et poursuit avec énergie et bonne humeur sa mission : donner le goût de la lecture, de la littérature et de la culture au sens large. Les membres se retrouvent dans leur club lecture à la salle du Léman, chaque 1^{er} mardi et 3^{ème} jeudi du mois, de 17h30 à 19h, tout au long de l'année. Plus de 500 ouvrages – classiques et contemporains – sont à la disposition du groupe, qui enrichit régulièrement sa collection avec une vingtaine de nouveautés par an. Coups de cœur, discussions animées, échanges parfois philosophiques : autant d'occasions de découvertes.

L'année 2025 a été particulièrement riche en activités : trois rencontres avec des écrivains locaux, l'accueil d'une maison d'édition parisienne, la visite du musée Jean-Jacques Rousseau à Genève, une escapade sur le Mont Salève avec la découverte du monastère bouddhiste tibétain, une sortie dans l'Ain à la Cuivrierie du Cerdon et au musée des soieries Bonnet à Jujurieux, un séjour de quatre jours dans le Berry et en Bourgogne sur les traces de George Sand et Colette, ainsi qu'une soirée théâtrale à l'Abri Théâtre de Neuvécelle. Des moments festifs ponctuent également l'année : repas de Noël, galette des rois, anniversaires...

Pour 2026, le programme s'annonce tout aussi enthousiasmant : conférences et concerts sur la Presqu'île et dans le Chablais, visites de l'abbaye de Hautecombe à Aix-les-Bains, de la résidence de Jean-Jacques Rousseau « Les Charmettes » à Chambéry, découverte du canal de Savières au départ de Chanaz (avec un clin d'œil à l'époque de Jules César), du château de Madame de Sévigné à Grignan (Drôme), du château de Syam et de sa villa palladienne (Jura), ainsi que du musée Paul-Émile Victor « Espace des Mondes polaires » à Prémanon. Une journée portes ouvertes est également prévue au début de l'été pour faire découvrir le club, suivie de nouvelles rencontres littéraires et, comme chaque année en août, de la participation à la grande brocante du village. Renseignements et inscriptions : 06 61 56 89 50 (adhésion annuelle : 15 €).

TENNIS CLUB D'EXCENEVEX



BRUIT DE COULOIRS CÔTÉ COURTS

Un grand merci à toutes les personnes qui ont fait un passage au marché de Noël pour savourer une crêpe, un chocolat chaud ou un délicieux vin chaud sur notre stand. Les bénéfices réalisés serviront à financer le carburant nécessaire au chauffage de la bulle.

CÔTÉ ÉCOLE DE TENNIS

Quelques places restent disponibles dans les cours, aussi bien pour les enfants que pour les adultes. Il n'y aura pas de stages durant les vacances de février, mais les inscriptions pour les stages de Pâques sont déjà ouvertes. Contactez Loïs : 06 69 62 53 50

CÔTÉ COMPÉTITION

Cette année encore, nos jeunes participeront au championnat départemental 14-16 ans et auront l'occasion de se mesurer aux clubs voisins. Nous leur souhaitons beaucoup de plaisir ! Les seniors seront également représentés avec probablement deux équipes engagées au championnat de printemps.

CONTACTS

Stéphane Sommeiller : 06 06 78 37 52
Site : tennis-club-excenevex.com
Facebook : facebook.com/tennis.excenevex

VIE LOCALE

ASSOCIATION JAZZ EN PRESQU'ÎLE

L'association Jazz en Presqu'île vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026, que cette nouvelle année vous apporte bonheur, musique et solidarité !

RETOUR SUR LA SOIREE CONCERTS DU 22 NOVEMBRE AU PROFIT DES RESTOS DU COEUR

Un immense merci au public présent ce soir-là malgré le froid, votre soutien nous a fait chaud au cœur ! La soirée s'est ouverte avec le groupe vocal d'Excenevex, JAZZ'N PRESQU'ÎLE. Habillées de bleu, les choristes ont interprété trois titres sous la direction d'Aude Hamel, leur talentueuse cheffe de chœur. Que de progrès depuis la création de l'association en 2022 ! Le quatuor vocal VAMS a ensuite pris le relais avec un répertoire en français, en anglais et même en tamoul. Portées par les voix et les changements de costume, les spectatrices et spectateurs ont été conquis.



Après la pause, place au duo BACK HIT UP : Aude Hamel au chant et Guillaume Giazzi à la guitare. Leur interprétation délicate et groovy de standards pop des années 80 à aujourd'hui, teintée de Folk, Funk, Rumba et Swing, a enthousiasmé le public. Leurs voix se sont merveilleusement accordées, pour notre plus grand plaisir. Puis AFTERDARK a enflammé la scène : Aude Hamel (chant), Noël Hamel (guitare), Guillaume Giazzi (basse) et Julien Giet (batterie). Leur set puissant, entre Rock Garage, Stoner, blues et classic rock, a transformé la salle en véritable live rock. Certain(e)s ont dansé jusqu'au bord de la scène, un très beau moment musical !

Pour clore la soirée, la Présidente a invité les artistes ainsi que Madame Pachoud, Responsable des Restos du Cœur de Thonon-les-Bains, afin d'interpréter « La chanson des Restos » et partager quelques informations sur l'association. Nous adressons également tous nos remerciements à Michel Compagnon, photographe à Excenevex, pour avoir immortalisé ce bel événement.



Le 15 janvier 2026, à l'issue de notre premier Atelier Chant, nous avons remis à Madame Pachoud la somme de 610 €, permettant le financement de 600 repas !

Une aide précieuse, alors que les besoins des Restos du Cœur ne cessent de croître. Continuons à les soutenir par nos actions et nos dons. Rien de tout cela n'aurait été possible sans le soutien des mairies d'Excenevex et d'Yvoire, des associations Excenevex en Fête et ASLC d'Yvoire, de nos partenaires, de plusieurs particuliers et de nos 21 bénévoles. Un immense merci pour votre engagement et votre fidèle présence à nos côtés. Votre enthousiasme nous donne envie de continuer ! Rendez-vous en 2027 pour la 3^{ème} édition de notre soirée concerts !

COLLECTE DES BOITES DE NOEL

Pour la troisième année consécutive, Jazz en Presqu'île a participé à la collecte des Boîtes de Noël. Après une présentation de l'action à l'école Marcel Forax, nous avons bénéficié d'un accueil chaleureux. Une semaine plus tard, 49 boîtes étaient récoltées grâce aux enseignants, parents et enfants. Un grand merci à toutes et à tous ! Les particuliers ont, quant à eux, offert 38 boîtes supplémentaires. Grâce à votre générosité, ce sont donc 87 cadeaux apportés aux Restos du Cœur de Thonon-les-Bains le 17 décembre 2025. Ils ont été très touchés par ce geste qui a apporté douceur et réconfort en période de fêtes.



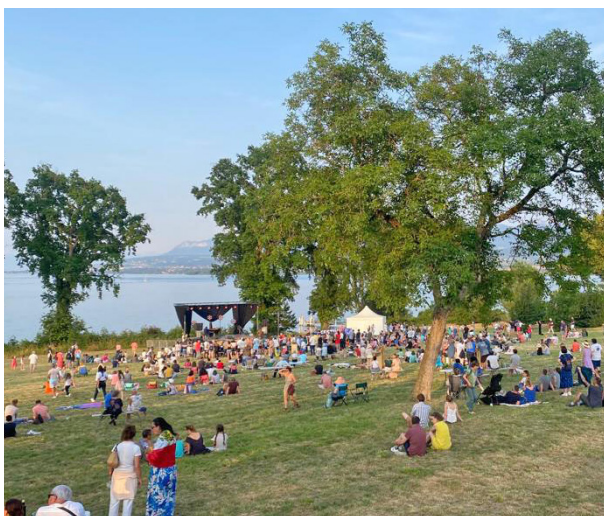
Jazz en Presqu'île vous donne rendez-vous en novembre 2026, pour un après-midi récréatif. A vos agendas !

Anne-Marie Megevand
Présidente de Jazz en Presqu'île

LA PAROLE AUX ASSOCIATIONS

PARSI-PARLA

Le Festival Parsi-Parla, dédié à la culture persane, revient pour sa 4^{ème} édition les 5 et 6 juin 2026 à Excenevex. L'équipe d'organisation adresse ses remerciements à la commune d'Excenevex, aux élus et services municipaux, ainsi qu'au Département de la Haute-Savoie et à Thonon Agglomération, pour leur soutien fidèle. Grâce à cet engagement, le festival s'inscrit durablement dans la vie culturelle locale, au cœur du Pré Cottin. Après avoir mis en lumière La Passerelle 74 et l'APEI Chablais lors des précédentes éditions, le festival mettra cette année à l'honneur une association engagée dans le travail solidaire et l'écocitoyenneté.



Cette édition proposera une programmation riche et festive : huit concerts (dont trois le vendredi soir au parc, un le samedi midi à l'Espace Enchanté et quatre le samedi soir de nouveau au parc), des projections de films en partenariat avec des associations locales, ainsi qu'une exposition de photographies d'Afghanistan du 6 au 21 juin au Domaine de Rovorée – Espace Enchanté, avec vernissage le samedi 6 juin à 11h00 en présence de l'artiste. Le public pourra se restaurer sur place via la buvette associative et plusieurs food trucks.

Depuis 2023, plus de soixante-dix bénévoles contribuent avec enthousiasme à la réussite et à la gratuité du festival. L'équipe remercie chaleureusement ces bénévoles, ainsi que les partenaires associatifs, privés et institutionnels qui accompagnent le projet. De nouveaux bénévoles sont recherchés (une heure par mois ou plus) : parsiparlabenevoles@gmail.com. Le festival poursuit également ses interventions en milieu scolaire auprès des élèves d'Excenevex-Yvoire pour faire découvrir les cultures musicales persanes et orientales. Le festival a également besoin de soutien financier et fait appel à votre générosité, pour nous aider rendez-vous sur HelloASso : <https://urls.fr/Pwun-6> Nous adressons également un grand merci à nos partenaires privés pour leur confiance !

Charbanou MAGHSOUDNIA
Présidente de l'association Parsi-Parla

EXCENEVEX EN FÊTE

UN PRINTEMPS PLACÉ SOUS LE SIGNE DU PARTAGE

L'association Excenevex en Fête est ravie de présenter le programme de ses animations qui feront vibrer le village de février à juin. Humour, musique et convivialité seront au cœur de cette nouvelle saison événementielle !

Week-end du Rire – Les 20 & 21 février dès 19h30

La bonne humeur sera à l'honneur avec deux soirées de spectacles humoristiques à la salle Symphorienne !

Vendredi 20 février :

- Angie Degrolard ouvrira le festival avec « Je Repp »
- Le duo Guillaume & Xavier proposera « Le show qui must go on », une comédie pétillante et pleine de surprises

Samedi 21 février :

- Matthieu NINA présentera « En bas de l'échelle »
 - Topick clôturera la soirée avec « L'excellence ordinaire »
- Une petite restauration sera disponible sous chapiteau durant tout le week-end.

Soirée Guinguette – Samedi 20 juin

Pour célébrer l'arrivée de l'été, rendez-vous au Jardin de la Symphorienne pour une soirée guinguette animée par le groupe Coup de Blues, formation blues et rock'n'roll des années 70. Ambiance chaleureuse garantie, petite restauration sur place sous chapiteau.

Nous espérons vous voir nombreux pour partager ces instants de rires, de musique et de bonne humeur !



CÉRÉMONIE DES VŒUX DU MAIRE : BILAN 2025 ET PERSPECTIVES 2026

Le samedi 10 janvier 2026, le maire et l'équipe municipale ont accueilli les habitants pour la traditionnelle cérémonie des vœux. Cette rencontre annuelle a permis de revenir sur une année 2025 riche en réalisations et d'exposer celles en cours qui se poursuivront en 2026. L'occasion de souligner l'engagement des équipes communales, des partenaires locaux et des habitants dans le développement et la préservation d'Excenevex.

Événements communaux et réalisations 2025

L'année 2025 a été particulièrement dynamique pour la commune, avec de nombreux événements et projets qui ont contribué au renforcement de la vie locale, de la culture et de l'attractivité du territoire.

Parmi les temps forts :

- La Cérémonie des Vœux du maire, moment de rencontre et de partage avec la population.
- L'acquisition d'un bâtiment rue du Centre et d'un autre dans la zone d'activité de la Fattaz, pour renforcer les infrastructures communales.
- Le renouvellement du mobilier urbain et des aires de jeux

du Pré Cottin ainsi que sur la plage, améliorant le confort et la sécurité des habitants.

- L'inauguration du Centre d'Incendie et de Secours, un équipement modernisé et opérationnel pour la sécurité de tous.
- La tenue d'un week-end environnement et le vernissage de l'exposition de Thonon Agglomération, valorisant la culture et la sensibilisation au patrimoine naturel.
- La reprise de la voirie dans la zone de la Fattaz, chemin des Affouages, de la partie haute de la rue Gresoud, la poursuite des accotements route de Morzy et la mise en place d'une chicane rue de La Fontaine pour contraindre les vitesses excessives.
- La réfection du court de tennis couvert, permettant la pratique sportive dans des conditions optimales et en toute sécurité.
- Les cérémonies de commémorations et l'inauguration des travaux de réfection du monument aux Morts, symboles du respect de la mémoire collective.
- Le Congrès de l'Union Départementale des Sapeurs-Pompiers de Haute-Savoie, accueilli par l'amicale locale.
- Le marché musical estival et le ciné plein air, contribuant à l'animation culturelle de la commune.
- Excenevex en rose, manifestation solidaire et festive.
- Les festivités de Noël et le repas de Noël du CCAS, moments de convivialité pour tous les habitants.

"Ces événements et améliorations témoignent du dynamisme communal, de la volonté d'améliorer notre cadre de vie, d'animer la commune et de soutenir les initiatives locales. Nous remercions les associations locales et nos partenaires qui contribuent chaque année à la vie et au dynamisme de notre commune."

Chrystelle Beurrier, maire d'Excenevex



2025 : UNE ANNÉE DE RÉALISATIONS CONCRÈTES

Des mobilités douces renforcées

L'année 2025 a été marquée par l'avancement des travaux de la voie verte Sciez–Excenevex, avec l'aménagement de la portion située entre le giratoire de la Fattaz et l'intersection de l'avenue du Crétolier, ainsi que l'élargissement de l'ouvrage au-dessus du ruisseau de Bordignin. Les travaux de cette nouvelle portion de la Via Rhôna, accompagnés d'un alternat de circulation, visent à sécuriser les déplacements des piétons et des cyclistes pour les déplacements du quotidien vers Sciez. Les premières opérations préparatoires du tronçon Excenevex–Yvoire ont commencé à la fin de l'année 2025. Les travaux d'enfouissement des réseaux secs ainsi que la réhabilitation du réseau d'eaux pluviales débuteront en juin 2026, en collaboration avec Thonon Agglomération, le Département de la Haute-Savoie et le SYANE (Syndicat des Energies et de l'Aménagement Numérique de la Haute-Savoie).

Valoriser le patrimoine et transmettre la culture

Le projet éducatif et patrimonial porté par l'école Marcel Forax a désormais pleinement démarré. Associant l'ensemble des quatre classes de l'établissement, il invite les élèves à explorer différentes facettes du patrimoine local : bâti, naturel, environnemental, géologique et historique. Grâce à l'engagement de partenaires locaux – l'Office de Tourisme Intercommunal Destination Léman, le SIAC / Géoparc, les Archives départementales et le Muséum de Fessy – un véritable travail d'inventaire et d'étude voit le jour. Le Conseil municipal a par ailleurs validé l'adhésion de la commune au « Réseau patrimoine et territoire » pour une durée de trois ans, afin d'étendre cette démarche à l'ensemble du territoire communal et de valoriser les travaux des élèves auprès du grand public. Dans ce cadre, un appel à participation a été lancé auprès des habitants, invités à contribuer par le partage de documents, de photographies et de témoignages. Les personnes souhaitant prendre part à cette aventure riche de sens et de découvertes sont encouragées à contacter la mairie.

Un Centre d'Incendie et de Secours modernisé

L'année 2025 a également marqué une étape importante pour nos sapeurs-pompiers. La réhabilitation et l'extension du Centre d'Incendie et de Secours ont été inaugurées le 22 mars. Puis, le 21 juin, l'amicale des sapeurs-pompiers volontaires a eu l'honneur d'accueillir le 78^{ème} Congrès départemental. La présence de nombreuses autorités, dont Madame la Préfète et Monsieur le Président du Conseil départemental de la Haute-Savoie, a permis de mettre en lumière l'engagement exemplaire de nos sapeurs-pompiers et de souligner la pertinence de l'implantation ainsi que la fonctionnalité de ce centre de proximité. Nous encourageons vivement de nouvelles recrues à venir renforcer les rangs de cette équipe engagée.

Remerciements à nos agents municipaux

Le succès de ces projets et la qualité des services rendus aux habitants reposent sur l'engagement quotidien de nos équipes municipales. En 2025, la commune comptait : 11 agents permanents, présents tout au long de l'année, 10 renforts saisonniers, pour soutenir les services techniques et administratifs pendant les périodes de forte activité, ainsi que 5 agents mutualisés avec d'autres communes pour optimiser les compétences et les ressources. Ces agents contribuent à la modernisation et au bon fonctionnement des services publics, à la sécurité, à la propreté, à la gestion administrative et au suivi des projets d'aménagement et d'investissement. N'oublions pas le travail remarquable des 16 agents du SIVU des écoles !



VIE MUNICIPALE

Radars pédagogiques, conclusion des études menées

À la suite de signalements des habitants concernant des vitesses excessives constatées sur plusieurs axes de la commune, les élus ont décidé de réagir. Afin d'objectiver ces observations et mieux comprendre les comportements routiers, la municipalité, en partenariat avec les forces de l'ordre, a installé plusieurs radars pédagogiques. Ces dispositifs collectent des données fiables sur la circulation et exercent un effet ralentisseur immédiat auprès des automobilistes. Quatre radars ont ainsi été déployés : trois fixes, placés Route du Lac, Rue de la Fontaine et Rue des Ecoles ainsi qu'un radar mobile. Ce dernier a été installé Route de Morzy de janvier à juillet, puis à l'entrée de Chevilly d'août à décembre. Après une année complète d'enregistrement, les radars pédagogiques ont permis de recueillir des informations précises sur le trafic : volume de véhicules, vitesses relevées et tendances générales qui ont été présentées lors de la cérémonie des vœux. Ces données constituent une base de travail essentielle pour définir une politique routière adaptée à chaque secteur, conciliant les différents modes de déplacement, répondant aux préoccupations des habitants et renforçant la sécurité pour tous.

2026 : DES PROJETS STRUCTURANTS POUR L'AVENIR

Voies vertes et mobilité durable

Les travaux de la voie verte se poursuivent en 2026 avec l'aménagement de la portion entre le futur plateau surélevé et l'entrée de Sciez (hameau du Crêt). Des alternats de circulation ponctuels, et éventuellement une interruption de circulation nocturne, permettront de finaliser le chantier en juin 2026 tout en limitant le plus possible les nuisances pour les usagers.



Espace Polyvalent Culturel et Sportif

Le chantier de l'EPCS débutera en février 2026 par la démolition de l'ancienne salle du foot. Les travaux de construction commenceront dès le mois de mars, tandis que l'aménagement des espaces verts est prévu pour novembre. La livraison de l'équipement est attendue pour août 2027. Il offrira aux habitants des espaces modernes et polyvalents pour les activités scolaires, sportives, associatives et culturelles, ainsi qu'une salle conforme aux normes du plan communal de sauvegarde et adaptée aux rassemblements familiaux.

Finances communales : une trajectoire solide

Grâce à une gestion rigoureuse, Excenevex conserve des indicateurs financiers très favorables. Le budget 2026 s'établit à 7,1 millions d'euros, avec 55 % dédiés aux investissements et 31 % au fonctionnement, ressources humaines comprises. La capacité de désendettement reste faible, à seulement 2,91 années, garantissant la continuité des projets tout en préservant l'équilibre financier de la commune et sa capacité à agir.

2026 : une année électorale

L'année 2026 sera également marquée par les élections municipales et communautaires, qui se dérouleront les 15 et 22 mars prochains. Les habitants sont invités à vérifier leur inscription sur les listes électorales en ligne ou en mairie. Le bureau de vote unique de la commune est situé en salle Symphorienne et sera ouvert de 8h00 à 18h00 les jours de scrutin. Vous devez impérativement présenter une pièce d'identité pour pouvoir voter. En cas d'absence le jour du vote, nous vous rappelons qu'il est possible de donner procuration. Les démarches peuvent se faire jusqu'à la veille du scrutin, en ligne ou auprès de la Gendarmerie.



CONCLUSION ET PERSPECTIVES POUR L'AVENIR

La cérémonie des vœux a été l'occasion de rappeler que la commune d'Excenevex s'inscrit dans une dynamique de développement responsable et durable, conciliant investissement, qualité de vie et préservation du patrimoine. Les projets engagés en 2025 et ceux à venir en 2026 témoignent de cette ambition, portée par l'engagement des élus pour l'intérêt général, au service des habitants. Afin d'anticiper les défis de demain, notre commune se modernise progressivement pour accompagner la transition écologique, respecter les normes et renforcer la sécurité et la tranquillité publique.

PRÉSENTATION DU BUDGET DE LA COMMUNE POUR L'ANNÉE 2026

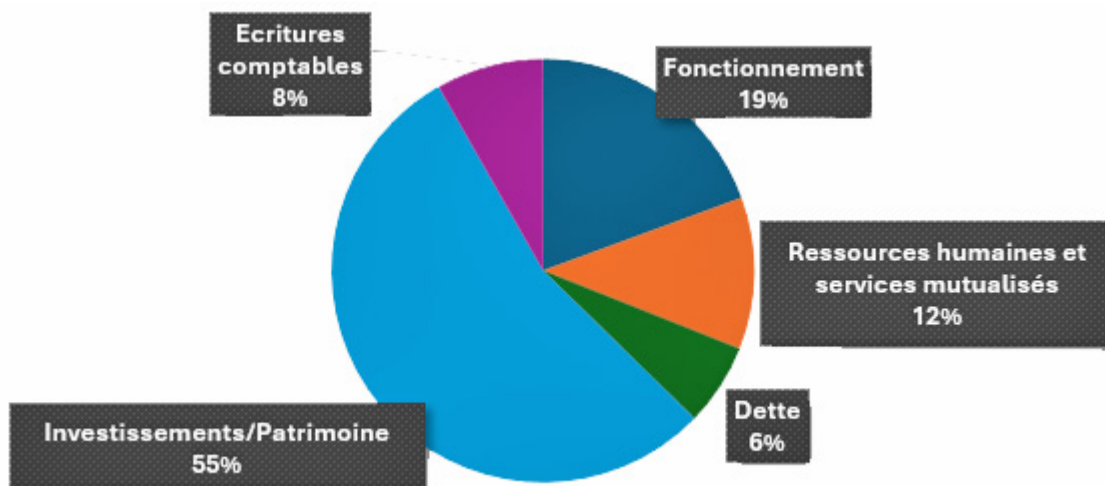
À SAVOIR

Le budget 2026 s'élève à 7 108 810,27 € soit 5 282 € par habitant (pour une population de 1 345 habitants). Ce montant se compose en moyenne de 792 € d'impôts locaux, 2 218 € de recettes propres, 1 479 € de dette ainsi que 792 € de subventions et dotations.

Ce budget traduit une volonté de stabilité, d'efficacité et de solidarité, pour répondre aux besoins de notre commune et améliorer la qualité de vie de chacun.

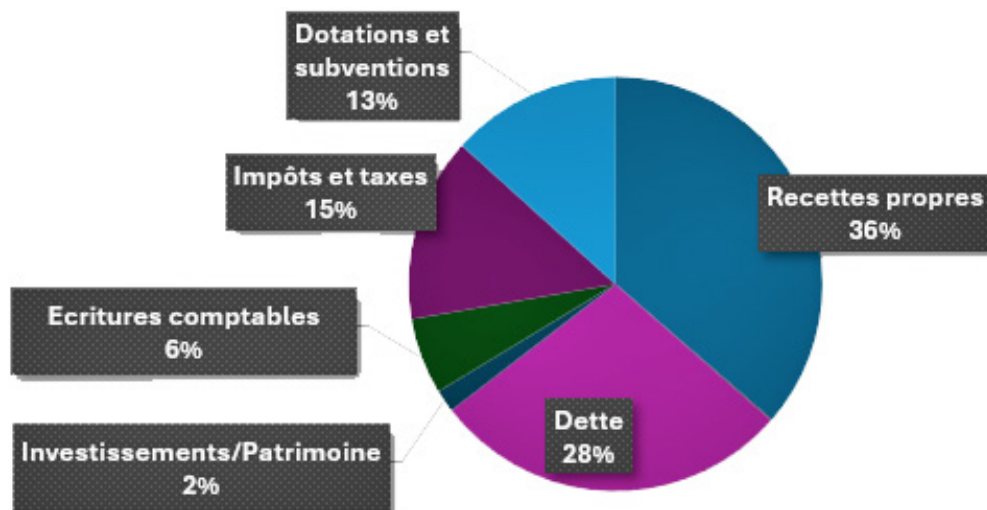
RÉPARTITION DES DÉPENSES AU BUDGET 2026

Pour l'année 2026, le montant des dépenses voté au budget primitif incluant la part des excédents prévisionnels 2025 s'élève à 7 103 810,27 millions d'euros.



RÉPARTITION DES RECETTES AU BUDGET 2026

Pour l'année 2026, le montant des recettes voté au budget primitif incluant la part des excédents prévisionnels 2025 s'élève à 7 103 810,27 millions d'euros.



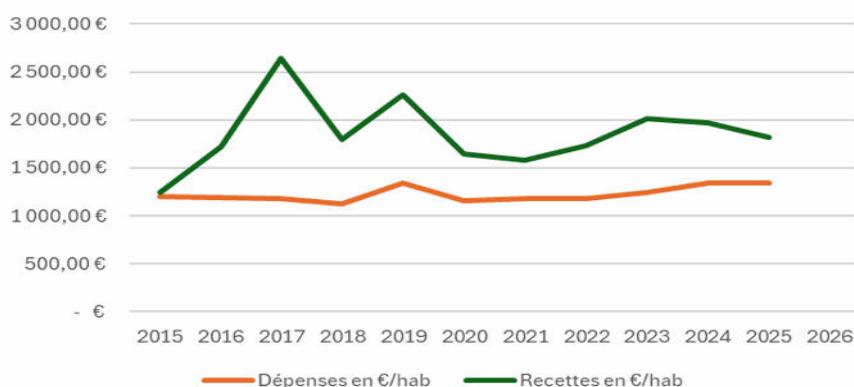
VIE MUNICIPALE

EVOLUTION DES INVESTISSEMENTS SUR LA PÉRIODE 2015-2026

Sur la période 2015-2026, la dynamique des investissements révèle trois phases d'intensification, associées à la réalisation de la voie verte, à de l'acquisition foncière et à l'Espace Polyvalent Culturel et Sportif



Fonctionnement



EVOLUTION DES RECETTES ET DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT SUR LA PÉRIODE 2015-2026

Dans un contexte d'inflation, de crise énergétique et de création du nouveau service de police pluri-communale qui a entraîné des dépenses supplémentaires, le dynamisme touristique a permis d'absorber les surcoûts sans altérer la capacité d'autofinancement de la commune, qui demeure suffisante pour mener des investissements d'avenir.

AP/CP : AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CRÉDITS DE PAIEMENT

L'un des principes des finances publiques repose sur l'annualité budgétaire. Pour les opérations d'investissement, les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent utiliser deux techniques :

- Inscription de la totalité de la dépense la 1^{ère} année, puis report d'une année sur l'autre du solde. Cette méthode nécessite l'ouverture de crédits suffisants pour couvrir l'engagement dès la 1^{ère} année, y compris les modalités de financement.
- Prévion d'un échéancier dès le début de l'opération qui se décline par une ouverture des crédits budgétaires annuels par tranches.

Les autorisations de programme (AP) permettent, par une approche pluriannuelle, d'identifier les « budgets de projets », valorisés ensuite chaque année par crédits de paiement (CP). La procédure des AP-CP est une dérogation au principe de l'annualité budgétaire. Elle permet, en dissociant l'engagement pluriannuel des investissements de l'équilibre budgétaire annuel, de limiter le recours aux reports d'investissement. L'équilibre budgétaire s'apprécie en tenant compte des seuls crédits de paiements.

Chaque autorisation de programme comporte la répartition prévisionnelle par exercice des crédits de paiements correspondants, ainsi qu'une évaluation des ressources envisagées pour y faire face. Il est précisé que les AP/CP facilitent la gestion des investissements pluriannuels. Ils sont régis par l'article R2311-9 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT). Ils permettent une présentation simplifiée et allégée du budget :

- «Les autorisations de programme (AP) sont les limites supérieures des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles sont sans limitation de durée jusqu'à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année».
- «Les crédits de paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées dans l'année, pour couvrir des engagements contractés dans le cadre des autorisations d'engagements correspondantes».

Les projets de la commune concernés par les AP/CP sont :

- Aménagement de commerces et logements rue du Centre
- Acquisition d'un local professionnel rue des Ecoles
- Espace polyvalent culturel et sportif
- Enfouissements des réseaux secs, reprise des réseaux humides et sécurisation de voiries chemin de Cérésy et rue des écoles



ÉLECTIONS MUNICIPALES ET COMMUNAUTAIRES

LE CONSEIL MUNICIPAL, C'EST QUOI ?

Chaque commune, quelle que soit sa taille, est administrée par, d'une part, un conseil municipal et, d'autre part, par le maire et un ou plusieurs adjoints élus par le conseil municipal en son sein.

Le conseil municipal représente les habitants. Il est chargé de régler «par ses délibérations les affaires de la commune». Il vote le budget, approuve le compte administratif, il peut créer et supprimer des services publics municipaux, décider des travaux, gérer le patrimoine communal, accorder des aides favorisant le développement économique. Pour exercer ses compétences, il adopte des délibérations. Si besoin est, il peut former des commissions pouvant étudier des dossiers.

Le conseil municipal joue un rôle central : il désigne le maire et, surtout, délibère sur les grandes décisions qui concernent la commune. Le maire, en tant que chef de l'exécutif local, est ensuite chargé de mettre en œuvre les décisions du conseil municipal et d'assurer le bon fonctionnement des services communaux.

QUEL EST SON FONCTIONNEMENT ?

Le conseil municipal doit se réunir au moins une fois par trimestre. Le maire fixe l'ordre du jour qui doit être communiqué avant le début de la séance. Celle-ci est ouverte au public sauf si l'assemblée décide le huis clos ou si le maire exerce son pouvoir de "police des séances", notamment en cas d'agitation, et restreint l'accès du public aux débats. Le procès verbal du conseil municipal est public. Il est consultable sur le site internet de la commune.

QUEL EST LE RÔLE DU MAIRE ?

En tant qu'agent exécutif de la commune, le maire applique les décisions du conseil municipal, gère le budget, signe les contrats et représente la commune en justice. Il peut exercer des compétences déléguées par le conseil, auquel il doit rendre compte. Il détient aussi des pouvoirs propres en matière de police administrative pour garantir l'ordre, la sécurité et la salubrité publiques. Depuis 2019, ses pouvoirs ont été renforcés, notamment avec la possibilité d'imposer des astreintes financières en cas d'infractions.

Le maire est l'acteur central de la vie municipale. Il prend de nombreuses décisions qui touchent directement le quotidien des habitants. À ce titre, il est responsable de l'urbanisme local : il délivre les permis de construire, pilote les projets d'aménagement du territoire et veille à l'équilibre entre développement urbain et qualité de vie. Il gère aussi les écoles maternelles et élémentaires, en assurant l'entretien des locaux, la restauration scolaire et les activités périscolaires.

Enfin, il supervise les équipements et services de proximité : bibliothèques, centres culturels, crèches, voirie, espaces verts, collecte des déchets... Le maire exerce également des fonctions au nom de l'État, dans le cadre de la déconcentration. Sous l'autorité du préfet, il applique les lois, organise les élections et peut prendre des arrêtés municipaux. Sous l'autorité du procureur, il est officier d'état civil (actes de naissance, mariage, décès, etc.) et officier de police judiciaire (signalement des infractions).

Aujourd'hui, le maire ne décide plus uniquement à l'échelle de sa commune. Il est aussi un acteur central de l'intercommunalité, c'est-à-dire du regroupement de communes qui mutualisent leurs moyens pour gérer ensemble certains services publics (transports, développement économique, gestion des déchets, aménagement du territoire...). Au sein de ces structures, appelées «communautés de communes», «communautés d'agglomération» ou «métropoles», le maire représente sa commune et participe aux décisions collectives.

VIE MUNICIPALE

ÉLECTIONS
MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

1^{er}
tour
15 mars

Allons Voter!

2^d
tour
22 mars

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE, C'EST QUOI ?

Le conseil communautaire est l'organe délibérant des Établissements Publics de Coopération Intercommunale à fiscalité propre (EPCI), comme les communautés de communes, d'agglomération, urbaines ou les métropoles. Le conseil communautaire est composé de membres qui sont des élus des conseils municipaux des communes membres de l'EPCI. Son objectif est d'assurer une représentation démocratique des communes membres, tout en respectant un principe de proportionnalité démographique. La répartition des sièges est proportionnelle à la population de chaque commune, avec deux règles essentielles : chaque commune a au moins un siège, et aucune commune ne peut avoir la majorité absolue des sièges. Le conseil communautaire se réunit au moins une fois par trimestre à l'initiative de son président. Il se réunit pour la première fois, à l'issue du renouvellement général des conseils municipaux, au plus tard le vendredi de la quatrième semaine qui suit l'élection des maires.

ÉLECTIONS 2026, COMMENT VÉRIFIER VOTRE INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES OU DONNER PROCURATION ?

En prévision des prochaines élections municipales qui se dérouleront les 15 & 22 mars 2026, il est essentiel de vous assurer que vous êtes bien inscrits sur les listes électorales. Pour rappel : il est possible de s'inscrire toute l'année sur les listes électorales. Toutefois lors d'une année électorale, les inscriptions sont recevables tout au long de l'année jusqu'au 6^{ème} vendredi précédant le scrutin.

VÉRIFIEZ VOTRE INSCRIPTION

Vous pouvez à tout moment consulter votre situation électorale sur le site officiel : service-public.fr rubrique «Interroger sa situation électorale». Il vous suffira de renseigner votre nom, vos prénoms et votre commune pour savoir si vous êtes correctement inscrits. Attention : être inscrit sur les listes électorales européennes ne signifie pas automatiquement être inscrit sur les listes municipales.

COMMENT S'INSCRIRE ?

Pour demander une inscription sur les listes électorales, vous devez remplir deux conditions cumulatives :

ÉLECTIONS 2026, RAPPEL DES DATES CLEFS

- 2 mars 2026 : ouverture de la campagne électorale officielle
- 14 mars 2026 à 0 heure : clôture de la campagne électorale
- 15 mars 2026 : premier tour de scrutin
- 16 mars 2026 : ouverture de la campagne électorale officielle pour le second tour
- 21 mars 2026 à 0 heure : clôture de la campagne électorale
- 22 mars 2026 : second tour de scrutin

Avoir le droit de vote, ce qui implique de :

- posséder la nationalité française ;
- être majeur (18 ans) au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour ;
- jouir de ses droits civils et politiques.

Avoir une attache avec la commune au titre de :

- son domicile principal
- sa qualité de contribuable
- sa qualité de gérant de société.

Attention : l'inscription sur les listes électorales n'est pas automatique mais nécessite une démarche de votre part. Grâce au téléservice "Demande d'inscription en ligne sur les listes électorales" du site service-public.fr vous pouvez vous inscrire sur les listes électorales en ligne.

À l'appui de votre demande d'inscription, vous aurez à transmettre plusieurs documents :

- un justificatif de votre identité (par exemple votre carte nationale d'identité) ;
- un justificatif de votre lien avec la commune de vote (par exemple votre facture d'électricité comme justificatif de domicile).

Si vous êtes citoyen d'un autre pays de l'Union européenne, vous aurez à transmettre une déclaration sur l'honneur précisant votre situation électorale. Vous pouvez effectuer cette déclaration directement en ligne.

DONNER PROCURATION

En cas d'absence le jour du scrutin, vous ne pourrez vous faire représenter par une personne de confiance. Cette personne devra voter selon les consignes données. Cette démarche peut se faire en ligne ou en Gendarmerie ou commissariat de Police avec votre pièce d'identité.

AMÉNAGEMENTS

VIA RHÔNA SUD LÉMAN

TRONÇON SCIEZ-EXCENEVEX

Dans le cadre de l'amélioration et de la sécurisation du réseau routier, ainsi que du développement des infrastructures cyclables, le Conseil Départemental de la Haute-Savoie a lancé le 1^{er} septembre les travaux de la voie verte sur la RD 25, reliant Excenevex à Sciez. Cette portion viendra prolonger la voie verte déjà existante sur la commune d'Excenevex pour poursuivre la Via Rhôna - Sud Léman vers Sciez avec un aménagement sécurisé.

Le montant des travaux s'élève à 1,6 million d'euros, financé à 79% par le Conseil départemental de la Haute-Savoie avec la participation de Thonon Agglomération et des communes d'Excenevex et de Sciez. La livraison est prévue pour juin 2026.

TRONÇON EXCENEVEX-YVOIRE

Les travaux d'enfouissement des réseaux secs et de changement du réseau d'eaux pluviales vont débuter en 2026. En parallèle de la réalisation de cette portion de la Via Rhôna située coté lac, un trottoir viendra compléter le tronçon et sécuriser les déplacements des piétons entre l'église et le cimetière.



ESPACE POLYVALENT CULTUREL ET SPORTIF



Image non contractuelle

Le Conseil municipal a attribué l'ensemble des lots de travaux à l'occasion de sa séance du 21 janvier 2026 permettant ainsi un démarrage du chantier comme prévu au calendrier suivant :

- février 2026 : démolition de l'ancienne salle du Foot,
- mars 2026 : lancement des travaux de construction,
- novembre 2026 : aménagements des espaces verts,
- août 2027 : livraison de l'Espace Polyvalent Culturel et Sportif

AMÉNAGEMENTS

KIOSQUES À LIVRES

Deux nouveaux kiosques à livres ont été installés devant la salle Symphonienne ainsi qu'au lavoir de Chevilly.



VÉHICULES COMMUNAUX

La signalétique de l'ensemble des véhicules de la commune a été mise à jour aux couleurs de la charte graphique.



PANNEAUX D'AFFICHAGE



La commune a procédé au renouvellement des vitrines et panneaux d'affichage et en a profité pour en installer de nouveaux pour compléter et mieux couvrir le territoire.

TERRAIN DES GENÉVRIERS



Les travaux d'aménagements du terrain des Genévriers ont débuté début février. Les élèves et familles pourront à nouveau profiter au printemps de cet espace qui va faire l'objet d'un rafraîchissement complet et sera doté de nouveaux mobiliers.

INTERCOMMUNALITÉ

RETROUVEZ TOUTES LES ACTUALITÉS DE THONON AGGLOMÉRATION

ÉVOLUTION DES LIEUX D'ACCUEIL POUR LES DÉMARCHES EAU ET ASSAINISSEMENT

À compter du 2 février 2026, l'antenne du service eau et assainissement de Thonon-les-Bains, située au 3, avenue de la Libération, ferme définitivement ses portes au public. Pour toutes les démarches liées à l'eau et à l'assainissement, deux sites accueillent désormais les usagers dans l'agglomération :

Espace Beaulieu – Maison de l'Agglomération
11, avenue Jules Ferry – Thonon-les-Bains
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h,
fermé le mardi matin
Tél. : 04 50 31 25 00

Antenne de Perrignier
141, rue des Entreprises – Perrignier
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 17h
Tél. : 04 50 31 25 00

LE PLUI-HM ADOPTÉ : UNE VISION D'AMÉNAGEMENT COMMUNE POUR UN TERRITOIRE DURABLE ET SOLIDAIRE

Thonon Agglomération a franchi une étape majeure dans l'aménagement de son territoire avec l'adoption le 16 décembre 2025 de son Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme de l'Habitat et Plan de Mobilité. Ce document stratégique, issu d'une concertation approfondie avec les communes, les partenaires publics et les citoyens, concrétise quatre années de travail. Il traduit une ambition collective en matière d'aménagement, de mobilité et de protection de la biodiversité.

Le PLUi-HM entrera en vigueur fin février 2026, une fois les mesures publicitaires terminées. Il se substituera alors au PLUi du Bas-Chablais ainsi qu'aux huit PLU communaux encore en vigueur. Le document cadre est consultable sur le site [www.thononagglo.fr/rubrique Mes Grands Projets / PLUi-HM](http://www.thononagglo.fr/rubrique/Mes_Grands_Projets/PLUi-HM)

CIAS THONON agglomération

Enquête territoriale

Analyse des besoins sociaux

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Thonon Agglomération recueille l'avis des habitants afin de mieux comprendre les réalités sociales du territoire.

ACCÈS AUX DROITS

- PETITE ENFANCE
- ENFANCE
- MOBILITÉS ET DÉPLACEMENTS
- VIE SOCIALE
- PARENTALITÉ
- LOGEMENT
- JEUNESSE
- VIEILLISSEMENT

Jusqu'au 28 février 2026

Je participe à l'enquête ?

www.thononagglo.fr - Rubrique "actualités"
VOS RÉPONSES PERMETTRONT D'ADAPTER LES POLITIQUES SOCIALES LOCALES.

www.thononagglo.fr

PARTICIPEZ À LA GRANDE CONSULTATION CITOYENNE DU CIAS DE THONON AGGLOMÉRATION !

Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Thonon Agglomération lance une grande consultation auprès des habitants du territoire ! L'objectif ? Mieux comprendre les réalités sociales vécues au quotidien pour orienter et améliorer les actions sociales et les services proposés à toutes et tous. Jusqu'au 28 février, chaque habitant est invité à répondre à ce questionnaire en ligne. Votre avis compte !

Cette démarche couvre plusieurs thématiques essentielles à la vie locale :

- Conditions de vie
- Besoins en matière de santé, de services et d'accompagnement
- Mobilité et accès aux services publics
- Famille, emploi, logement
- Loisirs, vie sociale et culturelle
- ... et bien d'autres sujets qui participent au mieux-être de notre territoire.

En partageant vos expériences, vos attentes et vos priorités, vous contribuez à dresser un diagnostic social clair et précis, fondé sur la réalité vécue par les habitants. Cette analyse est essentielle pour adapter les politiques locales, renforcer les services utiles au quotidien et construire ensemble des réponses adaptées aux besoins de toutes les populations.

Votre contribution permettra au CIAS et aux acteurs locaux de mieux cerner les défis sociaux du territoire et d'orienter les actions futures dans un objectif de cohésion, de solidarité et de qualité de vie pour tous.

Pour répondre à l'enquête, rendez-vous sur thononagglo.fr

INTERCOMMUNALITÉ

CONSEIL LOCAL DE DÉVELOPPEMENT : ENGAGEZ-VOUS POUR VOTRE TERRITOIRE !

Le Conseil Local de Développement (CLD) de Thonon Agglomération va renouveler ses membres à la suite des élections de mars 2026.

Le CLD : un espace de dialogue et de propositions citoyennes

Institué par la loi, le CLD est une instance de concertation qui permet aux habitants et acteurs du territoire de participer activement à la réflexion sur l'avenir de Thonon Agglomération et de contribuer aux politiques publiques locales. Véritable lieu d'échanges et de concertation, il favorise le dialogue entre la société civile et les élus communautaires.

Qu'est-ce que le CLD ?

Le CLD réunit des citoyens bénévoles, issus d'horizons divers (habitants, représentants économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques, environnementaux et associatifs...) désireux de s'impliquer dans la vie locale - hors du mandat d'élu dans les communes membres. Indépendant des instances décisionnelles, le CLD, même s'il n'a pas de pouvoir de décision, est consulté officiellement pour avis lors de la réalisation de documents structurants importants (projet de territoire, Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, Plan Climat...). Il peut également s'auto saisir de différents sujets inhérents aux politiques publiques de la collectivité. Le CLD joue donc un rôle essentiel, force de proposition et de réflexion collective dans une démarche constructive et partenariale avec le conseil communautaire.

Ses missions principales :

- Réfléchir aux enjeux du territoire : développement durable, cadre de vie, mobilité, cohésion sociale, économie locale, culture, jeunesse...
- Formuler des avis et propositions à destination des élus, sur les projets existants ou à venir
- Favoriser l'expression citoyenne en donnant la parole à celles et ceux qui souhaitent s'engager pour l'intérêt général
- Encourager l'intelligence collective en croisant les points de vue, les expériences et les compétences

Un renouvellement après les élections :

A la suite des élections municipales en mars 2026 et de l'installation du nouveau conseil communautaire, le CLD sera renouvelé. Cette phase permettra de constituer une équipe représentative et dynamique. Un appel à candidature à tous les habitants de l'agglomération sera lancé du 1^{er} mai au 30 juin 2026. Néanmoins toute personne intéressée peut dès à présent envoyer sa candidature à : Thonon Agglomération- 2, place de l'Hôtel de Ville- BP 80114 - 74207 Thonon-les-Bains Cedex

Plus d'informations auprès de la chargée de gouvernance territoriale, par mail à : secretariat@thononagglo.fr

Pour tout savoir de l'actualité de votre agglomération, rendez-vous sur le site www.thononagglo.fr

INFOS PRATIQUES EN BREF

Inscriptions rentrée scolaire 2026-2027

Votre enfant va réaliser sa toute première rentrée en école maternelle à Excenevex ? Les inscriptions pour les enfants nés en 2023, pour la rentrée scolaire 2026/2027, ont lieu du lundi 2 au mardi 31 mars 2026, au bureau du SIVU à l'école Excenevex-Yvoire, 119 chemin des Prillets. Pour en savoir plus : 04 50 72 88 82.

Rappel zone bleue : le stationnement limité à 1h dans le centre-bourg à compter du 1^{er} juin

Au cœur du village, la zone bleue entrera de nouveau en vigueur à partir du 1^{er} juin 2026. Le stationnement sera limité à 1 heure de 9h à 12h et de 14h à 19h, tous les jours du 1^{er} juin au 31 août dans les rues du centre-bourg.

Frelon asiatique et moustique tigre, de véritables menaces pour la biodiversité et la santé

Le frelon asiatique et le moustique tigre, classés comme espèces envahissantes, poursuivent leur progression en Auvergne Rhône-Alpes et représentent une véritable menace pour la biodiversité et la santé. Les particuliers sont invités à signaler tous les nids et organiser leur destruction dès le printemps afin de limiter la propagation et le risque sanitaire. Pour en savoir plus : eid-rhonealpes.com / frelonsasiatiques.fr

Taille des haies : rappel de la réglementation applicable en matière de coupe et d'arrachage

La haie constitue un lieu de vie très important pour la biodiversité. Pour ne pas déranger ou déloger les oiseaux durant la période de nidification, période cruciale pour leur cycle de vie, l'Office français de la biodiversité, recommande de ne pas tailler les haies ni d'élaguer les arbres du 15 mars au 31 juillet. Nous vous rappelons que les haies doivent être taillées à hauteur de 1,60 m. Nous vous recommandons vivement de faire preuve de vigilance concernant les hauteurs et largeurs des haies séparatrices des propriétés ou des voies publiques. L'entretien est à la charge du propriétaire riverain, dont la responsabilité est engagée en cas d'accident.

Nuisances sonores : rappel des règles concernant les horaires de tonte, travaux de bricolage et de jardinage

Les travaux, notamment de bricolage ou de jardinage, réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore ou des vibrations transmises tels que tondeuses à gazon, motoculteurs, tronçonneuses, perceuses, raboteuses ou scies mécaniques (liste non exhaustive) ne peuvent être effectués que :

- les jours ouvrables de 8h00 à 20h00
- les samedis de 9h00 à 12h00 et de 14h30 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h00 à 12h00.



FÉVRIER

EXPOSITION COLLECTIVE : MIROIR SAUVAGE

Jusqu'au 22 février - Espace Enchanté
Cycle d'expositions "Symbioses Sauvages" créé par Philippa Langrish, commissaire d'exposition.
Pour en savoir plus :
Espace Enchanté, La Châtaignière
Domaine de Rovorée 74140 Yvoire
07 81 57 00 37 / info@espace-e.org / www.espace-e.org

BUS FRANCE SERVICES

Mardi 17 février - de 9h à 11h30 – place de l'église
Immatriculation de véhicules, impôts... Les agents du Bus France Services seront présents sur la commune pour vous aider. Plus d'infos : www.thononaggllo.fr

16^{ÈME} WEEK-END DU RIRE

Vendredi 20 & samedi 21 février - 19h30
Salle Symphorienne

Le rendez-vous incontournable de tous ceux qui aiment l'humour, le rire et la bonne humeur. Organisé par l'association Excenevex en fête. Places limitées, réservation conseillée au 06 30 34 90 44 ou au 06 82 65 06 12.

JOURNÉE ART & NATURE

Vendredi 22 février - de 15h à 16h30 - Espace Enchanté
Atelier écriture et dessin d'éco fiction avec Clément du collectif Hydromondes. Tout public, à partir de 10 ans. Inscriptions limitées - 15€ / personne. Petite restauration au café enchanté tout au long de l'après-midi.
Pour en savoir plus :
Espace Enchanté, La Châtaignière
Domaine de Rovorée 74140 Yvoire
07 81 57 00 37 / info@espace-e.org / www.espace-e.org

MARS

"MA FEMME EST TOMBÉE SUR LA TÊTE"

Dimanche 1^{er} mars - 17h00 - Salle Symphorienne
Le Club des aînés vous invite à assister à la pièce de théâtre de Yvon Taburet, présentée par la compagnie "Les planches du manège". Entrée gratuite, au chapeau.

EXPOSITION : QUAND LE SILENCE SE BRISE MARTIN STRANKA ET OLGA MILLET

Du 1^{er} mars au 19 avril - Espace Enchanté
Une méditation visuelle sur le dialogue silencieux entre deux entités contrastées : le monde humain et le monde naturel.
Pour en savoir plus :
Espace Enchanté, La Châtaignière
Domaine de Rovorée 74140 Yvoire
07 81 57 00 37 / info@espace-e.org / www.espace-e.org

BUS FRANCE SERVICES

Mardi 17 mars - de 9h à 11h30 – place de l'église
Immatriculation de véhicules, impôts... Les agents du Bus France Services seront présents sur la commune pour vous aider. Plus d'infos : www.thononaggllo.fr

ÉLECTIONS MUNICIPALES & COMMUNAUTAIRES 2026

Dimanche 15 & 22 mars - de 8h00 à 18h00
Bureau de vote en salle Symphorienne
Pour rappel : pièce d'identité obligatoire pour pouvoir voter.
En cas d'absence, il est possible de donner procuration.

COLLECTE DE SANG

Mardi 24 mars - de 15h30 à 19h - salle CAS de Sciez
Organisée par l'association pour le Don de sang bénévole Sciez - Excenevex. Inscription au 0 800 109 900 ou sur www.dondesang.efs.sante.fr

AVRIL

BUS FRANCE SERVICES

Mardi 14 avril - de 9h à 11h30 – Place de l'église
Immatriculation de véhicules, impôts... Les agents du Bus France Services seront présents sur la commune pour vous aider. Plus d'infos : www.thononaggllo.fr

EXPOSITION COLLECTIVE LES ENCHANTÉS : LA VIE EN ROSE

Du 25 avril au 24 mai - Espace Enchanté
Le collectif de l'Espace Enchanté se réunit autour de la couleur rose cette année.
Pour en savoir plus :
Espace Enchanté, La Châtaignière
Domaine de Rovorée 74140 Yvoire
07 81 57 00 37 / info@espace-e.org / www.espace-e.org

MAI

CÉRÉMONIE DU 8 MAI

Vendredi 8 mai - Monument aux Morts
Pour en savoir plus : www.excenevex.fr

MEETING COX' ATTITUDE

Du 8 au 10 mai - Parking de la plage
5^{ème} rassemblement de véhicules : coccinelles, bus, dérivés à moteur, aircooled... organisé par l'association Cox' Attitude. Entrée gratuite, buvette et petite restauration sur place.

BUS FRANCE SERVICES

Mardi 19 mai - de 9h à 11h30 – Place de l'église
Immatriculation de véhicules, impôts... Les agents du Bus France Services seront présents sur la commune pour vous aider. Plus d'infos : www.thononagglo.fr

COLLECTE DE SANG

Mardi 19 mai - de 15h30 à 19h - Salle CAS de Sciez
Organisée par l'association pour le Don de sang bénévole Sciez - Excenevex. Inscription au 0 800 109 900 ou sur www.dondesang.efs.sante.fr

JUIN

FESTIVAL PARSİ-PARLA

Vendredi 5 & samedi 6 juin - Pré Cottin
Parsi-Parla, festival unique et gratuit autour de la culture persane evient pour sa 4^{ème} édition ! Infos et programmation : www.parsi-parla.art

FÊTE DU TENNIS CLUB D'EXCENEVEX

Samedi 6 juin
Organisée par le Tennis Club d'Excenevex. Plus d'infos à venir.

BUS FRANCE SERVICES

Mardi 16 juin- de 9h à 11h30 – Place de l'église
Immatriculation de véhicules, impôts... Les agents du Bus France Services seront présents sur la commune pour vous aider. Plus d'infos : www.thononagglo.fr

SOIRÉE GUINGUETTE

Samedi 20 juin - Jardin de la Symphorienne
Pour fêter l'arrivée de l'été, rendez-vous dans le jardin de la Symphorienne pour une grande soirée guinguette animée par le groupe "Coup de Blues", formation blues et rock'n'roll des années 70. Ambiance festive garantie, petite restauration sur place. Organisée par Excenevex en Fête.

LÉMAN BOUQUET FESTIVAL

Du 28 au 30 juin
Festival cyclo-musical au bord du lac Léman. Infos et programmation : www.lemanfestival.org

L'AGENDA

Vous faites partie d'une association et vous souhaitez promouvoir l'un de vos événements organisés sur la commune ?

Contactez le service communication en envoyant une demande par mail à communication@excenevex.fr

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

- Eloi TREMOULET, né le 11/12/2025
- Yuna DE BORTOLI, née le 02/11/2025
- Jean DERICBOURG, né le 04/05/2025

MARIAGES

•

DÉCÈS

•

Parution dans votre bulletin municipal des avis de naissance, mariage ou décès.

Les avis ne concernent que les personnes domiciliées sur la commune d'Excenevex. En application du règlement européen et dans le respect de votre vie privée, la diffusion des avis d'État-civil doivent recueillir le consentement des intéressés ou de la famille.

Nous souhaitons que l'avis de :

naissance mariage décès

de (Nom-Prénom) :

.....

.....

Date et Lieu :

.....

À l'âge de (pour décès uniquement) :
soit publié dans le bulletin municipal de la commune d'Excenevex.

Vous pouvez demander la parution d'un avis de naissance, mariage ou décès par mail à etat-civil@excenevex.fr ou par courrier à : Service État-Civil, 81 rue des écoles, 74140 Excenevex.



RETROUVEZ LES ACTUALITÉS
de la commune !

Mairie d'Excenevex

81 rue des écoles - 74140 Excenevex

Tél. 04 50 72 81 27

accueil@excenevex.fr

www.excenevex.fr